



Campagne tarifaire 2025

La FHF salue un soutien clair aux priorités de santé publique et aux établissements publics, malgré un contexte budgétaire difficile

Paris, le 25 mars 2025

Après que le vote de la LFSS a permis de redonner un peu d'oxygène aux établissements, notamment grâce au milliard d'euros supplémentaire débloqué en faveur de l'hôpital, la FHF se satisfait de voir le soutien des pouvoirs publics se prolonger à l'issue de la campagne tarifaire, conformément à ses demandes.

Même si la revalorisation des tarifs - de 0,5% en moyenne pour les établissements publics de santé - reste bien en deçà de la hausse tendancielle des dépenses, **la ventilation par activité montre une volonté d'accompagner le début de reprise d'activité qui se manifeste à l'hôpital public depuis un an.**

1/ De fait, le gouvernement a suivi nos préconisations en apportant un soutien franc aux activités les plus en souffrance.

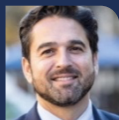
- D'abord **celles marquées par une dette de santé publique persistante** : pour rappel, la FHF montrait le 17 mars dernier dans son baromètre de l'activité hospitalière que la reprise restait difficile pour plusieurs activités de médecine complexe - la cardiologie, le digestif, la neurologie et la rhumatologie – et certaines chirurgies lourdes. Ensuite, **celles souffrant d'un sous-financement structurel** : la pédiatrie, les soins palliatifs, les transplantations, les greffes.
- Ces activités bénéficieront toutes d'une revalorisation de + 1 %, conformément à ce que nous préconisons. Un soutien spécifique a également été décidé à la demande de la FHF en faveur des activités de réanimation adultes, pédiatriques et de néonatalogie (+ 2,5 %).
- Alors que la situation de la psychiatrie reste très dégradée, la FHF est également satisfaite de la revalorisation de 2,7 % de ses tarifs, qui permettra concrètement de débloquer 400 millions d'euros pour soutenir l'activité des services. Au-delà des enjeux financiers, **les prochains mois devront permettre la tenue d'une réflexion globale sur l'organisation des soins en psychiatrie afin de remettre sur pied une spécialité en grande souffrance.**

2/ La recherche sort également renforcée de cette campagne tarifaire avec 85 millions d'euros supplémentaires sur les MERRI, dont 50 millions d'euros débloqués spécifiquement pour la recherche conformément aux engagements du Ségur de la santé, 30

millions d'euros affectés aux études médicales, et 5 millions d'euros en appui de l'innovation en biologie.

3/ Enfin, la FHF accueille avec soulagement l'engagement pris par le gouvernement de compenser la hausse de la CNRACL à l'euro près, avec un fléchage de ces crédits en dotation. Nous resterons évidemment vigilants dans les prochaines semaines : un financement insuffisant signerait une aggravation immédiate de la situation financière des établissements.

Dans le contexte de tension forte que connaissent les finances publiques, **un tel appui n'était pas acquis**. En la matière, nous accueillons également favorablement la mise en place d'une enveloppe de 240 millions d'euros spécialement dédiée aux établissements en difficultés financières : si ce premier effort devra encore être amplifié vu le creusement du déficit global des établissements, il marque malgré tout une prise de conscience de la gravité de la situation sur le terrain.



Pour le président de la FHF,
Arnaud ROBINET



À plus long terme, la FHF rappelle son souhait de parvenir à une nouvelle logique de programmation en santé afin de sécuriser les financements des établissements au regard des besoins de santé des populations. **Notre santé demande des budgets à la hauteur des besoins, ni plus ni moins**. De nombreux leviers d'efficacité existent pour construire une organisation des soins plus soutenable et plus efficace : en particulier la pertinence, la gradation des soins, et la prévention.